



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 18 novembre 2020

### L'économie au risque de la cybersécurité

Le vendredi 13 novembre 2020, le Cigref a adressé un courrier à Monsieur Jean Castex, Premier ministre, pour lui faire part de la préoccupation des grandes entreprises et des administrations publiques françaises, membres du Cigref, relative à l'augmentation, en nombre et en intensité, des cyberattaques. Elles touchent de plus en plus d'organismes, publics ou privés, et constituent une menace croissante pour l'économie. Pour le Cigref, cette situation n'est plus acceptable.

#### L'activité des entreprises et des administrations publiques menacée

**Ces attaques mettent en péril l'activité des entreprises et des administrations publiques.** Des ressources humaines, techniques et financières croissantes sont engagées par les entreprises pour assurer la sécurité de leurs systèmes numériques, au détriment de leur capacité d'innovation et de leur compétitivité. Les pertes d'exploitation des centaines d'entreprises, grandes et moins grandes, ayant subi une cyberattaque ne sont désormais plus anecdotiques, comme l'actualité le démontre trop fréquemment.

#### Développer l'effort des États face aux cyberattaques

L'État français consent déjà des efforts substantiels face à la cybermenace, notamment à travers l'action de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information. Cependant, le Cigref constate l'insuffisance des réponses de la communauté internationale et des États face à la réalité d'une menace qui se déploie à l'échelle mondiale, et que des organisations criminelles ont industrialisée avec une efficacité croissante. **Aucun autre secteur d'activité que celui du numérique n'accepterait de se développer dans un tel contexte de faiblesse du droit applicable et de quasi impunité des criminels.**

#### La responsabilité des fournisseurs de systèmes numériques

Le Cigref appelle également l'attention du Premier ministre sur la responsabilité des fournisseurs de systèmes numériques. En effet, les pratiques généralement constatées, notamment chez les éditeurs de logiciels, sont insuffisantes, et doivent être régulées pour renforcer la sécurité globale des systèmes numériques.

#### Agir rapidement : le Cigref présente ses propositions au Premier Ministre

Dans ce contexte, le Cigref presse le Premier ministre et son Gouvernement à agir sans délai pour engager ou renforcer les démarches nécessaires, au plan national, européen et international, pour apporter une réponse en moyens et en droit permettant de renforcer la sécurité de l'économie confrontée à cette délinquance.

**Le Cigref est pleinement engagé pour participer, à son niveau, à l'effort nécessaire et présenter ses propositions de renforcement de la sécurité numérique de la collectivité nationale et de son économie, dans un contexte évidemment européen.**

[www.cigref.fr](http://www.cigref.fr)

Fondé en 1970, le Cigref maintient depuis 50 ans une double ambition. Il organise, anime, synthétise et diffuse la pensée collective de ses membres sur leurs principaux enjeux numériques. Il entretient des relations de dialogue avec leurs principaux fournisseurs afin de traiter collectivement les difficultés rencontrées. Présidé par Bernard Duverneuil, le Cigref porte, en toute indépendance, la voix de ses 150 adhérents, grandes entreprises et administrations publiques françaises. Ils représentent un chiffre d'affaires cumulé de 1 700 Md€, 9 millions de salariés, 200 000 employés internes dans l'IT et les systèmes d'information, pour une dépense annuelle de 50 Md€ dans les solutions et services numériques. Le Cigref est résolument orienté vers l'avenir pour bâtir un numérique durable, responsable et de confiance.

CONTACT PRESSE

Baptiste CHAUVEAU - Chargé de communication & RP - [bchauveau@cigref.fr](mailto:bchauveau@cigref.fr) - +33 6 70 41 06 92